

Bonjour,

Je vous prie de trouver ci-dessous le dossier de consultation de l'acheteur COMMUNE DE PONT DU CHATEAU situé sur la commune de PONT DU CHATEAU.

Article 1 : Objet de la consultation

La présente consultation concerne la fourniture de denrées alimentaires.

Type de Marché :

Marché de fournitures

Procédure et forme de marché :

Les prestations feront l'objet d'un marché passé en procédure adaptée, conformément à l'article R2123-1 du code de la commande publique.

Les candidats sont informés que le pouvoir adjudicateur peut, à tout moment, ne pas donner suite à la consultation pour motifs d'intérêt général.

Les prestations feront l'objet d'un accord-cadre avec émission de bons de commandes.

Les bons de commande seront notifiés au fur et à mesure des besoins.

Les produits demandés :

- Produit n°1 Blanquette de veau (sous vide grammage 40g) (réponse le 16/10/2026 au plus tard) – Quantité maximum : 110Kg - 1 jours de délai de livraison
- Produit n°2 Paupiette de veau (Pièces de 100 grammes) (réponse le 16/10/2026 au plus tard) – Quantité maximum : 750Unité(s) - 1 jours de délai de livraison
- Produit n°3 Rôti de veau (ATTENTION ROTI DE VEAU FARCI) (réponse le 16/10/2026 au plus tard) – Quantité maximum : 15Kg - 1 jours de délai de livraison
- Produit n°4 Rôti de veau (sous vide sans ficelle) (réponse le 16/10/2026 au plus tard) – Quantité maximum : 90Kg - 1 jours de délai de livraison
- Produit n°5 Sauté de veau (sous vide, grammage 40/50g) (réponse le 16/10/2026 au plus tard) – Quantité maximum : 86Kg - 1 jours de délai de livraison
- Produit n°6 Tendron de veau (sous vide pièce de 160g) (réponse le 16/10/2026 au plus tard) – Quantité maximum : 60Kg - 1 jours de délai de livraison

Les livraisons s'effectueraient à un rythme : Hebdomadaire

Modalités de livraison :

La livraison aura lieu selon les modalités décrites ci-après : lundi au vendredi entre 6h et 8h

Date limite de remise des offres :

16/10/2026, à minuit.

Article 2 : Durée du marché

Le marché est conclu pour la période du 01/11/2026 au 31/01/2027

Article 3 : Jugement des offres

Ce jugement sera exécuté dans les conditions prévues à l'article R 2152-7 du code de la commande publique.

Le Pouvoir Adjudicateur choisit l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération conformément aux règles qui régissent cette forme de consultation.

Les critères retenus pour le jugement des offres seront les suivants :

- Prix (en € HT au kilo ou unitaire) – 50%
- Performances matière d'approvisionnement direct (0 ou 1 intermédiaire) (0 intermédiaire correspondant à la meilleure note) – 25%
- Qualité du produit (fraicheur) (Délai le plus court entre la date de fabrication et la date de livraison) – 25%

Pour répondre à ce marché, il vous est demandé de bien vouloir remplir le formulaire suivant :

Lien vers formulaire de réponse de la consultation

Elimination des offres :

- Toute offre remise hors délai sera éliminée.
- Les candidats n'ayant pas fourni l'ensemble des déclarations, certificats ou attestations demandés, dûment remplis et signés.

Coordonnées de l'acheteur :

- COMMUNE DE PONT DU CHATEAU
- Christophe CESCUT
- Rue JULES VERNE
- 63430 PONT DU CHATEAU
- Responsable des achats : Damien Boisson
- Téléphone : 04 73 83 25 25
- Courriel : restauration@pontduchateau.fr

Recours

En cas de difficultés sur l'interprétation ou l'exécution des dispositions ci-dessus, les parties essaieront de régler à l'amiable des litiges pouvant s'élever entre elles.

Toutefois, dans l'hypothèse où un accord ne pourrait intervenir, il est fait attribution de juridiction au tribunal administratif : Clermont-Ferrand